# 

* Date : 06-04-2017
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2017814711
* Author :

Justice de paix du canton de Thuin
Désignation
Par ordonnance du 17 mars 2017, le Juge de Paix du canton de Thuin a prononcé des mesures de protection des biens, conformément à la loi du 17 mars 2013 réformant les régimes d'incapacité et instaurant un nouveau statut de protection conforme à la dignité humaine, concernant :
Madame Marie VAN DAELE, née à Monceau-Sur-Sambre le 11 avril 1924, domiciliée à 6110 Montigny-le-Tilleul, Rue de la Montagne 81, résidant à la résidence "Eden Parc", Rue des Vignes 47 à 6110 Montigny-Le-Tilleul
Madame Chantal FINFE, domiciliée à 6110 Montigny-le-Tilleul, Rue des Bouleaux 46, a été désignée en qualité d'administrateur des biens de la personne protégée susdite.
La requête a été déposée au greffe du Tribunal de céans en date du 17 février 2017.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Mathys Lindsay